**ASSOCIATION CULTUELLE ORTHODOXE**

**LA SAINTE RENCONTRE**

# ASSOCIATION RÉGIE PAR LES LOIS DE 1901 ET 1905

**SIÈGE SOCIAL : 33, CHEMIN DU COLIN, 69370 SAINT DIDIER AU MONT D’OR**

www.sainterencontre-lyon.com

Tel : 06 50 60 53 74

Saint Didier au Mont d’Or, le 29 Février 2020

Aux paroissiens et aux amis de la Paroisse de la Sainte Rencontre,

Chers amis,

Le Conseil Paroissial de la paroisse de la Sainte Rencontre vous convie à participer à

l’**Assemblée Générale annuelle** de notre Association Cultuelle pour l’année 2019 qui aura lieu :

**Dimanche 15 mars 2020 à 14 heures précises, après les agapes, dans notre église paroissiale Saint Camille, 76bis rue des Docks – Lyon 9ème**

L’ordre du jour de l’Assemblée Générale est le suivant :

1 - Examen et approbation du rapport moral du recteur,

2 - Examen et approbation des comptes de l’année 2019,

3 - Élection au conseil paroissial :

Renouvellement du mandat de conseiller de Jean Pierre Duboc et Baudouin de Jouffroy élus en 2017 ; ils sont rééligibles et se représentent. En outre un poste de conseiller demeure vacant ; toute candidature parmi les membres orthodoxes de l’Association est la bienvenue

4 - Élection du Censeur ; le Censeur est élu pour un an et rééligible ; en 2019 l’Assemblée Générale a élu Censeur Chantal Marie Lemps.

5 - Présentation du rapport d’activité de l’atelier d’iconographie Sainte Thècle,

6 - Questions diverses : améliorations de l’aménagement de l’église

* Tout autre point pouvant être soulevé par les participants.

Toute personne participant régulièrement aux activités de la paroisse ou de l’atelier d’iconographie est conviée à l’Assemblée Générale en tant que membre de l’Association ; toutefois ne participent aux votes que les membres orthodoxes à jour de leur cotisation.

Pour information, le Conseil Paroissial est composé, outre du Recteur, président de droit, de 7 membres : Charles Henri Eyraud, vice-président laïc, Jean-Pierre Duboc, trésorier, Christianne Rollet Ruiz, secrétaire, Andreï Cividjian , Baudouin de Jouffroy, Sophie Hamel, et Céline Jacques, conseillers.

En cas d’absence, vous pouvez transférer votre droit de vote à la personne de votre choix (si elle-même est autorisée à voter), ou en blanc (le conseil l’attribuera) au moyen du pouvoir ci-joint ou sur papier libre. Toutefois nul ne peut être porteur de plus de deux procurations.

Espérant vivement vous voir lors de cette Assemblée Générale, je vous assure de ma fraternelle affection en Christ

Pour le Conseil, le Président

P. Antoine

P O U V O I R

Je soussigné(e), , absent(e) lors de l’Assemblée

Générale annuelle de l’Association Cultuelle Orthodoxe “La Sainte Rencontre”, du

15 mars 2020, donne pouvoir à pour me représenter.

Signature obligatoire

*À remettre à la personne mandatée ou à envoyer au siège de l’Association, 33, chemin du Colin, 69370 Saint Didier au Mont d’Or* ***–Prière de n’envoyer aucun courrier à l’Église Saint Camille.***